

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

N°29

mars 2019

Sommaire :

Page 1 : Edito,

Pages 2 et 3 : AG UTR 71

Rapport d'activité 2018/2019

Page 4 : AG UTR 71

Convocation

Inscription

Page 5 : AG UTR 71

- Ordre du jour

- Appel à candidature

Page 6 : - Rencontre avec les

Députés

- Débats CfdT

Page 7 : Cuba aujourd'hui

Page 8 : Infos

Spécial Assemblée Générale

Chalon sur Saône

11 avril 2019



Union Confédérale des Retraités
CFDT

25^{ème} Congrès, 21-23 mai 2019

« Les retraités,

acteurs dans la société »

Edito

Oh, les couleurs !

L'hiver, saison froide et blême, nous a, cette année, inondés de couleurs.

***Jaune**, la couleur des gilets de la contestation. Contestation d'un pouvoir d'achat insuffisant pour échapper à la précarité, parfois. Ou pour accéder à la consommation considérée indispensable au bonheur.*

***Rouge**, la colère qui s'exprime dans les discours que l'on entend de la part des leaders autoproclamés.*

***Bleu**, les coups qui pleuvent chaque samedi lors des « Actions », quand les forces de l'ordre tentent de neutraliser des manifestants insaisissables.*

***Noir**, l'uniforme des casseurs qui s'insinuent dans la foule et dénature le sens des manifestations. Noires sont les idées qui les animent.*

***Brun**, ce qui mijote dans la cervelle de ceux qui jettent des slogans racistes, antisémites, ainsi que le discours de ceux qui refusent les contredire, ou qui les condamnent à mi-voix.*

***Verte**, la couleur de la nature en danger, quelque peu mise au rancart dans les revendications de ces dernières semaines.*

***Blanche**, la chemise du président qui performe auprès de ses auditoires choisis. Belle chemise, belles paroles, et la suite... cher président, vous nous la proposez de quelle couleur ?*

***Grise**, pensent trop de nos concitoyens qui ont perdu confiance dans leurs représentants, qui n'ont plus d'espérance dans l'avenir, qui craignent de tomber dans la précarité, que leurs enfants vivent moins bien qu'eux.*

Et pourtant, sur les ronds-points, les gilets jaunes ont redécouvert la convivialité et la solidarité. Espérons que ces dernières feront la survivance de ce mouvement, débarrassé de la violence, des invectives en tout genre et que l'on pourra dialoguer de façon constructive.

*La CFDT est toujours présente quand il s'agit de construire une société plus juste. Nous portons ses valeurs. Son logo s'accompagne de la mention : « **s'engager pour chacun, agir pour tous** ». Même si nous sommes rejetés aujourd'hui, en tant que syndicat, par les contestataires relayés par les médias, soyons présents, actifs. Portons haut l'**Orange**, notre couleur emblématique.*

Marie-Françoise Henssien



Voici venu le temps de faire le bilan de l'année écoulée. Comme d'habitude l'Union Territoriale des Retraités de Saône-et-Loire a représenté au mieux les retraités dans le respect de ses valeurs, ce qui demande parfois de l'énergie dans cette période agitée.

Néanmoins, nous maintenons nos effectifs, au 31 décembre 2018 nous étions 323 adhérents. Après les syndicats INTERCO et santé qui jouent le jeu des transferts depuis plusieurs années, peu à peu

d'autres syndicats adoptent la même démarche. Mais certains nouveaux retraités qui avaient accepté le transfert, changent d'avis quand nous prenons contact avec eux, parce que, souvent, ils ne voient pas l'intérêt du syndicalisme retraité. L'équipe développement fait un vrai travail pédagogique pour expliquer et convaincre les hésitants de nous rejoindre.

Le montant de la cotisation reste inchangé pour 2019.

Fonctionnement de l'Union Territoriale des Retraités

Le Conseil:

L'UTR est dirigée par le conseil élu au cours de l'assemblée générale, les membres y siègent pour 3 ans renouvelables.

Le conseil élit le bureau. Le travail est organisé en commissions, il n'est pas obligatoire d'être élu au conseil pour participer à une commission, chacun peut y siéger selon ses compétences ou ses centres d'intérêt.

Composé de 19 membres il s'est réuni 5 fois depuis la dernière assemblée générale avec à chaque fois une forte participation. Les réunions sont délocalisées et tournent dans les ULR.

Cette année 8 membres sont renouvelables : Danièle Carré – Auguste Chantalou – Jacques Fouel – Danièle Lamur – Anne-Marie Lavenir – Joël Martin – Gérard Méreau et Claude Olivier. Ils doivent renouveler leur candidature sur le bulletin d'inscription.

Le Bureau :

Il comprend 8 membres.

Secrétaire générale : Danièle Lamur.

Secrétaires adjoints : Guy Sangiorgio et Anne-Marie Lavenir

Trésorière en charge de Gasel : Josseline Pasquier

Trésorier adjoint gérant le logiciel Trésosyndicat : Jacques Fouel

Membres actifs : Auguste Chantalou, Chantal Desserprit et Claude Olivier.

Les Commissions :

Elles sont au nombre de 6 : Santé – Développement – Loisirs – Action revendicative – Formation – Europe. Chacune d'elles nous présentera son activité et répondra à vos questions. Les membres des commissions participent aux réunions régionales qui permettent des échanges d'idées et de pratiques.

L'UTR 71 est représentée dans les instances départementales et régionales :

Anne-Marie Lavenir et Pierre Chaumont sont au bureau de l'Union Régionale des Retraités, Anne-Marie est responsable de la formation en compagnie d'une retraitée de Franche Comté.

Gérard Boivin, Danièle Lamur et Guy Sangiorgio participent au conseil.

Pierre Chaumont fait partie de l'équipe de travail de l'Union Territoriale Interprofessionnelle.

Les retraités sont aussi représentés à l'Union Régionale Interprofessionnelle par un membre de l'UTR 21 : Jean-Pierre Bouhelier.

Les actions menées

Depuis la dernière AG du 26 avril 2018 à Mâcon, les membres du conseil se sont réunis cinq fois pour :

- Confectionner le journal de l'UTR.
- Analyser et donner des directives sur le travail des commissions.
- Prévoir les formations.
- Préparer et participer aux événements programmés par l'UCR et la Confédération.

En mai et juin :

- **Préparation du congrès confédéral de Rennes** notamment pour donner des consignes de vote à notre représentant, Auguste Chantalou, concernant : le rapport d'activité, les statuts, les résolutions et l'élection au bureau national. Auguste nous a rapporté le bon déroulement du congrès et la qualité des débats. Pour le vote des amendements, il n'a pas changé la répartition des mandats décidée par le conseil du 28 mai.
- L'UCR avait appelé à faire une **journée d'action nationale concernant le pouvoir d'achat des retraités, le 14 juin** (le même jour que le groupe des 9 autres syndicats) Nous avons, par les ULR, distribué les tracts de l'UCR sur les marchés et rédigé un communiqué de presse pour, entre autres, expliquer notre différence de position avec le groupe des 9 au sujet de la hausse de la CSG.

Fin 2018 début 2019 :

- **Les rencontres avec les députés** se sont poursuivies. Cf. le compte rendu de la commission action revendicative.
- Le conseil a travaillé à la **préparation du congrès de l'UCR qui se tiendra à Bordeaux du 21 au 23 mai**. Quatre membres de l'UTR y assisteront. En janvier, nous avons étudié l'avant-projet de résolution. 21 amendements ont été envoyés à la commission des mandats.

En septembre et octobre:

- Un point de situation a été fait sur le **fonctionnement des ULR et des nouvelles antennes de l'UTI**. Le conseil a attiré l'attention de l'URI sur la dissolution des UL (mise à disposition de locaux et subventions attribués par les municipalités)
- **Action pouvoir d'achat du 4 octobre** : À l'appel de la CFDT, les retraités du département, environ 80 personnes, ont su se mobiliser devant la sous-préfecture de Chalon pour exprimer leur mécontentement sur les pertes de pouvoir d'achat subies depuis plusieurs années et celles programmées pour l'avenir. Des entrevues avec le sous-préfet et nos députés ont eu lieu pour faire remonter au gouvernement nos revendications et lui rappeler de ne pas continuer à ignorer l'avis des organisations syndicales.

À côté de toutes ces actions, l'UTR n'a pas oublié de se détendre, Chantal et la commission loisirs ont organisé quelques sorties et visites qu'ils vous présenteront dans leur compte rendu.

Les défis à relever :

- **Continuer à soutenir nos revendications**
- **S'impliquer dans les futures réformes sociales**

Danièle Lamur et Guy Sangiorgio





Union Territoriale des Retraités CFDT de Saône et Loire
7 rue de Moulins 71300 Montceau-les-Mines
utr.cfdt.71@orange.fr 09 77 51 64 28

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

Cette année l'Assemblée générale de l'Union Territoriale des Retraités (ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation) se tiendra le

Judi 11 avril de 9h00 à 17h00
Maison des syndicats
2 rue du Parc
71100 Chalon sur Saône

L'accueil aura lieu à partir de 8h30

Pour réserver votre repas, au prix de 13 euros, vous devez remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

Cette inscription doit être accompagnée du chèque de 13 € à l'ordre de « UTR CFDT 71 » et doit être envoyée à l'UTR avant le 5 avril 2019 dernier délai. Au-delà de cette date le repas ne pourra être garanti !

L'inscription peut aussi se faire par mail à utr.cfdt.71@orange.fr

Le paiement se fera dans ce cas à l'AG mais les délais restent les mêmes.

Si vous êtes inscrit(e) et que pour une raison imprévue vous ne pouvez pas participer à l'AG, pensez à avertir uniquement l'UTR par mail ou téléphone (03 85 57 04 21 ou 06 33 55 14 57). Merci.

Inscription à l'Assemblée Générale 2019

(à renvoyer à l'UTR, 7 Rue de Moulins – 71300 Montceau-les-Mines avant le 5 avril 2019)

NOM PRENOM

Adresse Postale

Adresse électronique

Téléphone

- | | | |
|--|-----|-----|
| 1) Participera à l'Assemblée Générale du 11 avril 2019 | OUI | NON |
| 2) Participera au repas | OUI | NON |
| 3) Est candidat au Conseil UTR | OUI | NON |
| 4) Est candidat au Bureau UTR | OUI | NON |

Ci-joint un chèque de 13 euros à l'ordre de : UTR CFDT 71

Date

Signature

Ordre du jour

- 8h30** : Accueil et mise en place de l'AG.
- 9h00 - 9h45** :
Présentation du rapport d'activité
Débat sur le rapport d'activité
Vote
- 9h45 - 10h30** :
Présentation du rapport financier.
Débat et vote.
- 10h30 - 10h45** : Pause.
Election complémentaire des membres du conseil.
- 10h45- 11h30** :
Rapports de Commissions
- 11h30 - 12h00** :
Intervention des invités (URR, UD 71).
- 12h00** : apéritif.
- 12h30** : **repas** au restaurant "l'Emile brochettes"
place de Beaune.
- 14h00** : **La Bioéthique, la fin de vie**
Information, questions, débats.
- 17 h** Fin de l'AG

La commission loisirs vous propose un après-midi familial à Digoin le mercredi 24 avril.

Rendez-vous à 13h45 au port de plaisance (rive droite)

Départ à 14h depuis le port de plaisance pour une croisière promenade sur le canal à bord du bateau "Ville de Digoin".

Programme: traversée de Digoin, ville de marins depuis l'antiquité. Passage du pont-canal et de la 1ère écluse. Navigation dans le grand bassin et sur le canal latéral à la Loire, demi-tour aux environs du pont de Mortillon et retour au port. Tout au long de votre croisière on vous expliquera l'histoire des canaux, le halage, le transport fluvial, la faune ... la visite durera 1h30.

Vers 16h, visite de l'Observatoire.

L'Observatoire, en aplomb du pont-canal, propose une visite ludique et interactive pour mieux comprendre l'histoire et le fonctionnement de la Loire et de ses canaux.. Aquariums, films, maquettes, jeux d'odeurs pour découvrir le riche patrimoine fluvial.

Tarifs: 15€ pour les adultes, 9€ pour les enfants de moins de 12 ans + 5€ d'assurance pour les non-adhérents à la CFDT.

Si nous sommes plus de 20 participants, les tarifs seront à revoir à la baisse. Vous ferez votre chèque sur place à l'ordre de l'UTR 71.

Inscriptions avant le 2 avril en précisant l'âge des enfants.

Appel à candidature au Conseil UTR

Le Conseil UTR, structure de décision entre deux Assemblées Générales est constitué de 19 membres élus par l'AG. Il se réunit 4 à 5 fois dans l'année. Le mandat est de 3 ans.

Cette année 8 membres sont renouvelables. Ils doivent renouveler leur candidature sur le bulletin d'inscription.

Mais il faut de nouvelles candidatures pour assurer le renouvellement des responsabilités au sein de ce conseil.

Un appel à candidature est donc lancé à chaque adhérent(e) en lien avec son ULR (union locale de retraités) ou sa SSR (section syndicale professionnelle de retraités).

Pour être candidat il suffit de remplir le bulletin d'inscription qui permet aussi de faire acte de candidature.

N'oubliez pas de renvoyer ce bulletin à l'UTR avant le 5 avril 2019 dernier délai.

Le coup de cœur de Chantal

Un violon en forêt (Didier CORNAILLE)

Collection *Terres de France* (Presses de la cité)

Une jeune violoniste découvre la beauté d'une région au passé parfois troublé, en enquêtant sur une tragédie que la mémoire locale a soigneusement effacée. Il y a soixante-dix ans, des hommes ont disparu au cœur du Morvan forestier, dans une mine de fluorine qui approvisionnait les ateliers du Creusot...

Mathieu, jeune garde forestier, traque le moindre départ de feu dans les plantations de sapins de Douglas dont le Morvan regorge. Un beau matin, il voit s'échapper de la ferme abandonnée de Montcouvert une colonne de fumée. Qui donc fait du feu au milieu des bois ? Mathieu y envoie Baptiste, son meilleur ami, en vacances chez son grand-père, l'ancien aubergiste du village. Ce cavalier émérite découvre avec stupéfaction que la jeune femme a établi son campement à la ferme. Autre étrangeté, elle semblerait avoir choisi ce lieu pour jouer en pleine nature. Subjugué par Guillermina, Baptiste va l'aider dans sa quête. Quel rôle Clément, le grand-père de Baptiste, qui vivait là, a-t-il joué enfant ? Quelles tensions entre les habitants, qui se haïssent d'une vallée à l'autre, ont tissé cette histoire trouble ?



*Journaliste, auteur de carnets de voyages, de guide de randonnées, d'essais, de nouvelles, romancier, Didier Cornaille vit au cœur du Morvan. Ses romans témoignent de l'espoir qu'il fonde en un renouveau de la ruralité. Il est l'auteur de *Petits pays de France*, aux éditions Omnibus. Il est également publié aux éditions de l'Armançon à Autun.*

Rencontres avec les députés de Saône et Loire.

Suite à l'action du 4 octobre 2018, les ULR ont demandé audience aux 5 députés du département :

- Cécile Untermeier et Josiane Corneloup de l'opposition.
- Benjamin Dirx, Raphaël Gauvain et Rémi Rebeyrotte de la majorité.

Ces réunions se sont échelonnées de décembre à mars.

Dans le contexte actuel de protestations sociales, ils se sont montrés plus attentifs aux revendications portées par la CFDT Retraités, que lors de nos précédentes entrevues, mais sans y apporter de réponses concrètes. Nous avons rappelé aux députés de la majorité le manque de dialogue du gouvernement avec les corps intermédiaires, syndicats et collectivités, ce qui a conduit à la situation actuelle. C'est à méditer pour les réformes à venir.

En plus de sa participation au débat national et de son soutien à l'action de la confédération, la CFDT retraités de Saône et Loire renouvellera les contacts avec nos élus dès que cela sera nécessaire.

Guy Sangiorgio

Débats CFDT organisés par

l'ULR de Mâcon

Une bonne trentaine de Mâconnais, appartenant à différentes associations ont répondu à l'invitation de l'ULR pour débattre sur le thème " SOLIDARITÉ et CITOYENNETÉ", choisi parce qu'il recouvrait l'ensemble des thèmes proposés au grand débat et parce que nous sommes nombreux, à l'ULR, à être engagés dans des opérations de solidarité.

Le public a bien répondu à cette proposition. Il en est ressorti un souci collectif de lutte contre les inégalités qui plombent le "vivre ensemble".

Après avoir dénoncé injustices et inégalités flagrantes, des propositions ont fusé.

D'abord, que les services publics soient mieux mis au service de tous, alors que trop de citoyens, éloignés des centres urbains, voient se fermer bureaux, agences de l'État, tout en étant contribuables au même titre que les citadins.

Revoir l'échelle des rémunérations en réduisant les écarts. Faire une réforme fiscale pour plus de justice sociale. S'inspirer des initiatives " territoire zéro chômeur, zéro emploi précaire" du type de celle de Cluny.

Que les grandes entreprises et les banques mettent en place une sorte de coopérative d'entraide mutuelle au lieu de solliciter les subsides des l'État, donc de nous tous.

S'engager personnellement dans la solidarité, ne pas tout attendre de l'État. Renouer les liens entre élus et citoyens en sollicitant régulièrement nos représentants.

Inventer un système de représentation permanente qui s'inscrive dans le respect du droit et des institutions.

Que toute loi nouvelle ait comme souci prioritaire le respect du vivant.

Et que nous traitions avec dignité ceux qui viennent demander l'asile, comme la loi les y autorise.

Nous nous sommes réjouis que les intérêts de chacun n'aient jamais été mis en avant. Même si l'optimisme n'était pas vraiment de mise, il y avait un vrai souci de vigilance pour accompagner des réformes indispensables pour que chacun puisse avoir sa place dans notre société.

Marie-Françoise Henssien

l'URI de Chalon sur Saône

Une quarantaine de personnes, majoritairement des retraités, étaient présentes le 12 février 2019 à Chalon pour ce débat organisé par l'UTI. Un thème a été ajouté aux 4 du grand débat, celui du pouvoir d'achat, le premier que les participants ont voulu aborder. Questions et propositions se sont succédées sur les 5 thèmes, en particulier :

- Porter avec force la revendication CFDT « une pension égale au SMIC pour une carrière complète »
- Revoir le calcul des prix par l'INSEE : prendre en compte les dépenses contraintes (loyer, énergie, etc.)
- Revoir les taux de TVA suivant la nécessité des produits
- Tout le monde doit participer à l'impôt sur le revenu même à faible taux
- Créer une tranche d'impôt supplémentaire
- Mettre à plat la fiscalité
- Imposer aux entreprises publiques de justifier l'utilisation des aides devant les partenaires sociaux et l'état. Fixer des règles aux entreprises étrangères qui s'implantent en bénéficiant d'aides publiques et mettre en place des contrôles systématiques.
- Réviser et réduire le nombre de députés et sénateurs
- Revoir le statut de député
- Revoir la répartition des emplois publics, trop de chefs
- Changer notre mode de consommation
- Faut-il continuer la croissance ?
- Lutter contre les passoires énergétiques, mettre en place un contrôle technique des logements pour l'isolation, pour obliger les propriétaires à faire les travaux nécessaires sinon leur interdire de louer.
- Remettre du contact humain dans les services publics, la dématérialisation pose problème à beaucoup de citoyens.
- Ouverture de plus de Maisons de Service Public en milieu rural.

Anne Marie Lavenir



URI – Chalon sur Saône, le 12/02/2019

Avec quarante Clunyois – et pendant plus de 12 jours - nous avons visité une partie de CUBA, pays latino-américain : une certaine décontraction dans le quotidien de ses habitants, une ambiance musicale et une architecture riche et colorée, caractérisent ce sympathique pays qui a connu depuis les années 50 jusqu'à ce jour toute une série d'événements et d'évolutions.

Dans un premier temps nous avons été marqués par l'architecture, en particulier à La Havane, la capitale. Sa diversité témoigne des périodes historico-politiques et culturelles successives : espagnole, américaine et révolutionnaire.

Actuellement, beaucoup de travaux sont réalisés sur des immeubles (tout en conservant les façades) de l'époque coloniale espagnole, en vue de créer des hôtels sans doute de grand luxe. Par ailleurs, dans toutes les villes et villages visités ou traversés nous avons pu constater que toutes les façades des maisons, même modestes, sont parfaitement entretenues et très colorées que ce soit à La Havane, Pinard del Rio, Vinales, Trinidad (cette dernière ville tout à fait charmante) ... comme dans bien d'autres villes et villages.

S'il n'est pas aisé, en tant que « touristes traditionnels » de se faire une idée ou une opinion sur ce que vivent réellement au quotidien les habitants, au pouvoir d'achat vraisemblablement faible, nous avons toutefois été marqués par l'ambiance générale :

les rues, les restaurants, sont toujours animés par des groupes de musiques, de danses. Nous avons pu rencontrer des Cubains particulièrement sympathiques et chaleureux dans les lieux visités, la joie et la gaieté sont de mise.

Récemment, avec le changement de gouvernant - le départ de Fidel Castro remplacé par son frère Raoul un peu plus libéral - et un début d'ouverture des frontières avec les États-Unis dans la période Obama (depuis gelé par Trump), ce pays s'ouvre doucement vers le reste du monde. L'État a de moins en moins la volonté de tout régenter et souhaite progressivement une libéralisation de l'économie interne. Les Cubains peuvent maintenant, sans trop de difficulté, s'installer comme artisans, commerçants, ouvrir des chambres d'hôtes pour les touristes de plus en plus nombreux. Cependant toute publicité pour ces nouvelles activités est toujours interdite. Seules les chambres d'hôtes ont droit à un logo discret sur leur façade. À propos de publicité, beaucoup de panneaux assez gigantesques

représentant Fidel Castro ou le Che Guevara « agrémentent » le paysage.

Nous avons pu le constater que dans toutes les villes, aucune personne ne fait la manche et d'après nos informations aucun sans abri ne dort dans la rue, toutes et tous ont un logement même modeste.

Du point de vue économique et social, depuis de nombreuses années, ce pays a mis la priorité sur : **éducation et santé.**



À titre d'exemple au niveau de l'éducation, dans le primaire, chaque village possède son école, quelquefois avec seulement 6 ou 7 élèves. L'enseignement secondaire et supérieur, gratuit également, est parfaitement développé. Petite particularité : les élèves du secondaire portent un uniforme avec une couleur les différenciant selon la spécialité de

leurs études. Une ombre au tableau : les étudiants, après leur formation, notamment dans les professions médicales et informatiques, ont tendance à quitter leur pays pour des lieux plus rémunérateurs.

Concernant le système de santé, les soins sont gratuits pour tous. Les hôpitaux, chacun ayant leur propre spécialité, sont relativement nombreux. Le pays ne semble pas, pour l'instant, manquer de personnel médical malgré le départ de nombreux jeunes médecins.

Cuba, aujourd'hui, semble en perte de vitesse pour son agriculture ; la culture du café a pratiquement disparu. Bien que la culture de la canne à sucre soit présente pour la fabrication du rhum, la production de sucre est maintenant absente. La culture du tabac se maintient, avec la fabrication des célèbres cigares. L'élevage ne semble pas reluisant, quant aux équipements agricoles, ils sont pour le moins assez rudimentaires.

L'industrie est quasiment absente.

Le tourisme en expansion constante est devenu l'une des principales sources de devises de l'état. À Varadero, entre autres lieux, plusieurs dizaines d'hôtels tous plus luxueux les uns que les autres accueillent plusieurs milliers de touristes Canadiens, Européens, mais aussi maintenant de plus en plus d'Américains du nord depuis un semblant d'ouverture des frontières entre ces deux pays. Souhaitons que cette affluence touristique ne fasse pas perdre l'authenticité de ce pays.

Jean Auboef



Contacts secrétaires ULR

Chalon : ulr.cfdt.71@gmail.com

Cluny : *Jean Auboef*
03 85 59 26 12

Le Creusot : *René-Noël Bretin*
03 85 78 44 21

Gueugnon : *Daniel Bernigaud*
07 82 29 81 81

Mâcon : *Marie-Françoise Henssien*
03 85 40 55 44

Montceau les Mines :
Françoise Chavot
06 73 70 36 22

Tournus : *Michel Juveneton*
03 85 32 18 84

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Unions Locales CFDT.

VOUS AVEZ LA PAROLE :

COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr

Trésorerie

Pour faciliter le travail des trésoriers, nous vous invitons à faire prélever votre cotisation (4 prélèvements par an : 25 janvier, 25 avril, 25 juillet, 25 octobre).

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :
Bat C Résidence du lycée
71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22 Courriel : jpasquier49@gmail.com

Mutuelle

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la MGEN Solutions.

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,
tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Obsèques de Guy Keller, le 6 février 2019



Nous sommes réunis ce matin au cœur de ce qui était le quartier ouvrier de la Verrerie, le quartier où Guy a grandi et connu ses premiers engagements.

Un homme, un quartier, une entreprise, une agglomération, une organisation syndicale. Fidélité, proximité, enracinement pourraient résumer la vie professionnelle et syndicale de Guy.

Venant de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) c'est tout naturellement que Guy se syndique à ce qui est encore la CFTC en 1963, dans son bureau d'études à la SFAC.

Il se syndique parce qu'il est conscient que la vie professionnelle ne prend tout son sens qu'accompagnée d'engagements collectifs qui font évoluer le métier et améliorent les conditions de travail. Cet attachement de Guy à son entreprise fait qu'il est difficile pour lui de sortir—de la boîte pour s'engager au niveau du syndicat des métaux et au niveau interprofessionnel. Pourtant après 68 et l'occupation de Creusot Loire, il franchit les portes de l'Union Locale de Chalon. D'abord au conseil du syndicat des métaux et, ensuite étant en préretraite il intègre le conseil de l'Union Locale dont il devient le secrétaire. Et cela va marquer toute sa vie syndicale. Pendant plusieurs dizaines d'années et tant que ses forces le lui permettront, il passera dans ces locaux plusieurs fois par semaine :

Parce que c'est un lieu de proximité et de rencontre où chaque mois, collectivement, on fait le bilan des différentes bagarres syndicales sur le chalonnais.

Parce que c'est un lieu où l'on peut aider les salariés en difficulté.

Pour se tourner vers les plus exploités, les moins organisés syndicalement, Guy s'oriente vers la défense juridique. Il va animer une permanence juridique hebdomadaire tant que physiquement il le pourra. Au fil du temps, il est devenu un conseiller du salarié et un défenseur prud'homme très compétent et efficace, très apprécié—des juges prud'hommes. Il instruira plus de 600 dossiers et gagnera plus de 70% des procès, rétablissant—ainsi les droits des salariés.

Ces innombrables rencontres avec les travailleurs, souvent en difficulté économique et professionnelle, ont enrichi son rapport à l'autre. Elles ont constamment nourri ses chansons qui ont embelli nos soirées syndicales et dont nous sommes si fiers. Un grand merci à notre poète, à notre barde.

Partir des problèmes des salariés, les analyser, élaborer à partir de cela des revendications collectives qui font avancer leurs droits et améliorent leurs conditions de travail, veiller au respect du droit du travail et le rétablir par la justice là où il a été bafoué et les salariés spoliés.

Voilà ce qu'est le syndicalisme qui s'enracine dans la proximité. Voici ce qu'a été la vie syndicale de notre camarade. Au nom de la CFDT, merci Guy pour cette vie d'engagement et d'enracinement au service des salariés du chalonnais.

Pierre Chaumont